La participation française à la campagne aérienne de la guerre de libération du Koweït (1991)

Prolégomènes politico-diplomatiques

PAR LE LIEUTENANT COLONEL JÉRÔME DE LESPINOIS, ARMÉE DE L'AIR FRANÇAISE

Résumé de l'éditeur : Le lieutenant colonel Jérôme de Lespinois nous fait revivre le cheminement que prend le processus de formation d'une coalition dans ce qu'il appelle le premier conflit « moderne » de l'après-guerre froide qu'était la première guerre d'Irak. De positions qui étaient diamétralement opposées, telles qu'étaient les positions française et américaine — une guerre offensive et aérienne (Etats-Unis) et une guerre terrestre et défensive (France) —, dû surtout à la gestion politico-diplomatique de la crise, les deux vieux alliés arrivent, non sans peine, à surmonter tous les obstacles et le corps expéditionnaire français finira par participer pleinement aux opérations de la coalition « pour le plus grand renom des armes de la France ».



a première guerre d'Irak qui conduit à la libération du Koweït, en février 1991, représente indubitablement le premier conflit « moderne » de l'après-guerre froide. La campagne aérienne forme non seulement la phase initiale des opérations militaires mais joue également un rôle fondamental dans toute la conduite de la guerre en conditionnant l'emploi des différentes composantes de

la coalition. Le rôle essentiel de l'arme aérienne dans ce conflit occulte même parfois les autres aspects des opérations. Or si il apparaît que les Etats-Unis, qui ont dirigé la coalition, ont mené essentiellement une guerre offensive et aérienne, les Français ont initialement organisé et préparé leur corps expéditionnaire pour une guerre terrestre et défensive. Après un court préambule, cet article cherche à

montrer comment les conditions politiques et diplomatiques de l'engagement militaire français dans le Golfe en 1990-1991 ont conduit à un tel paradoxe, en présentant le processus de décision de l'intervention, puis de l'intégration à la coalition et enfin de la participation aux frappes aériennes.

Le 31 juillet 1990, depuis son PC de Tampa (Floride), le général Schwarzkopf, chef du *Central Command* (CentCom) – commandement responsable de toutes les opérations militaires américaines en Asie du Sud-Ouest – acquiert, au vu de « photos aériennes », la certitude que l'Irak prépare l'invasion du Koweït. Le 1^e août après-midi, au Pentagone, il expose la situation à Dick Cheney, secrétaire à la Défense, et à Colin Powel, chef d'état-major interarmées. Lorsqu'il rentre à Tampa, en fin d'après-midi, il est prévenu que les troupes irakiennes sont passées à l'action, nous sommes à l'aube du jeudi 2 août à Koweït City.²

Le lendemain, 2 août, il expose devant le conseil national de sécurité présidé par George Bush les options militaires envisageables, c'est-à-dire des actions essentiellement navales et aériennes. Le 3 août, lors d'une autre séance du Conseil national de sécurité, le président Bush demande que lui soient également présentés des scénarii comportant l'envoi de forces terrestres.³ Le lendemain à camp David, le général Schwarzkopf lui présente un plan pour la défense de l'Arabie saoudite comprenant le déploiement de 250.000 hommes en trois mois.⁴

Une des premières dates clés fondatrice de la stratégie alliée est le 6 août, lorsque Dick Cheney et le général Schwarzkopf sont reçus par le roi Fahd d'Arabie saoudite. Au vu des photos aériennes montrant sept divisions irakiennes, dont cinq blindées, en position offensive à la frontière de l'Arabie saoudite, le roi Fahd autorise le déploiement de troupes américaines sur le territoire saoudien. Ce déploiement de forces terrestres en protection de l'Arabie saoudite, bouclier du désert, permet l'enclenchement d'une stratégie aéroterrestre qu'il aurait été plus difficile à mettre en œuvre sans disposer d'une infrastructure aérienne à proximité du théâtre d'opérations

et sans la possibilité de masser une force terrestre au contact de la frontière koweitienne.

Dès le début de la crise, la position de la France se caractérise par la volonté de donner toutes ses chances à l'action diplomatique et par la réticence à se ranger immédiatement au sein d'une coalition sous la bannière américaine jugée trop belliciste. L'action militaire de la France procède de cette préoccupation. C'est pour cette raison que les forces françaises ne sont engagées en Arabie saoudite qu'en septembre, puis qu'elles ne sont que tardivement intégrées dans la coalition américaine et que les derniers obstacles à leur complète utilisation dans la guerre d'Irak ne sont levés qu'en janvier 1991.⁵

Un engagement militaire français encore incertain

Du mois d'août au mois de septembre, la France semble hésiter à s'engager militairement en Arabie saoudite de peur de se retrouver politiquement et militairement liée à la coalition dominée par les Américains, dont on soupçonne les intentions belliqueuses.

La prompte intervention américaine

La réaction américaine se caractérise, dès le début de la crise, par la rapidité du déploiement des premiers éléments militaires destinés à protéger l'Arabie saoudite, par la décision du président Bush de bâtir une coalition internationale aussi large que possible et de ne pas intervenir seul comme pourrait l'y autoriser l'article 51 de la Charte des Nations Unies.

Dès le 7 août, les Etats-Unis organisent un important pont aérien entre leurs bases et la région du Golfe. Une force terrestre de 4.000 hommes, appuyée par des avions Awacs et des bombardiers F-15, F-16 et F-111, est immédiatement envoyée en Arabie saoudite. Les premiers avions à être mis en place, directement à partir des Etats-Unis, sont des F-15Cs et des Awacs. La 82° *Air Borne* est déployée, à partir du 7 août, pour protéger les plates-formes

aériennes. C'est le général Charles Horner, chef des forces aériennes de CentCom, qui commande le dispositif américain en Arabie saoudite lors de sa montée en puissance. Fraîchement établi, le plan OPLAN 90-1002, qui organise une intervention américaine, en cas de conflit régional sans intervention soviétique, sert de canevas à la montée en puissance du dispositif américain dans le Golfe.⁶

Une première action nuancée de la France

La montée en puissance du dispositif français s'opère plus lentement. Mais dès le début du mois d'août, François Mitterrand paraît déterminé à obtenir l'évacuation du Koweït par les Irakiens. Il est convaincu que l'ONU restera impuissante à l'obtenir et que « la guerre est inéluctable ».7

Le 9 août, un premier conseil de défense restreint est réuni à l'Elysée. Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères, y affirme que ni l'Arabie saoudite ni les Etats-Unis n'ont demandé à la France d'envoyer des troupes. François Mitterrand est pratiquement le seul à défendre l'idée de la projection de forces en Arabie saoudite, au nom de la solidarité occidentale et de la nécessité pour la France de préserver sa place sur la scène internationale.

En conséquence, le conseil de défense engage la France dans deux directions : le renforcement de la flotte de surface présente dans le Golfe (opération Artimon) pour participer au contrôle maritime de l'embargo économique décrété contre l'Irak et le Koweït, par la résolution n° 661 votée le 6 août par le Conseil de sécurité de l'ONU et la préparation d'un engagement de forces terrestres en Arabie saoudite en envoyant dans la région le porte-avions Clemenceau, équipé pour l'occasion en porte-hélicoptères avec les appareils de l'aviation légère de l'armée de terre (opération Salamandre). C'est une solution d'attente, à mi chemin entre l'envoi immédiat de forces terrestres et l'absence d'engagement. Elle tranche avec le déploiement immédiat de forces américaines et l'engagement d'avions de combat. Est-ce que l'envoi d'une force

aérienne a été envisagé? A-t-il été repoussé car jugé trop offensif ou pour des raisons techniques? Il impliquait l'envoi immédiat de soldats sur le sol d'Arabie saoudite. Une force terrestre est jugée sans doute plus apte à arrêter une offensive massive irakienne. Ce sont des hélicoptères de la 4^e division aéromobile qui arment le Clemenceau, division conçue pour donner un coup d'arrêt à une offensive blindée mécanisée en Centre-Europe. Or la principale menace apparaît bien comme celle d'une poursuite de l'action des divisions blindées de la garde républicaine irakienne à travers le désert saoudien.

Cette dernière décision est prise malgré l'avis de Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, qui se prononce contre l'emploi de la force : « si l'on s'engageait dans le sillage des Etats-Unis, l'effet politique serait difficile à redresser. (...) Il faut éviter que la France intervienne militairement ». Le ministre de la Défense, Jean-Pierre Chevènement, plaide pour l'envoi de renforts à Djibouti (une frégate, une ou deux escadrilles et un régiment) afin, non pas de participer à la force multinationale, mais d'être présents pour rassurer les pays amis de la région.8

L'embarquement d'unités terrestres sur le porte-avions laisse le temps d'étudier, de négocier et de préparer diplomatiquement l'engagement terrestre des forces françaises. Le 13 août, à Riyadh, le roi Fadh et le secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco, mettent au point les modalités de la mise à disposition, par la France, d'une force aéroterrestre destinée, sous commandement des Saoudiens, à défendre leur territoire.9 Le même jour, le porte-avions Clemenceau appareille de Toulon.

Lors du troisième conseil restreint consacré à l'invasion du Koweït, le 21 août, François Mitterrand réaffirme sa conviction sur le caractère inéluctable du conflit. Il déclare : « Nous sommes dans une crise qui doit normalement s'achever par la guerre »10 et il apparaît décidé à participer aux côtés des Américains et des Britanniques à une force multinationale. L'état-major des armées travaille sur cette hypothèse afin de tenir prêtes les options possibles, mais le motif diplomatique ou politique d'une aggravation des mesures militaires prises le 9 août fait défaut.

Le débarquement des forces françaises en Arabie saoudite

C'est alors que l'Irak qui retient toujours en otage des ressortissants occidentaux, dont environ 330 Français, viole, le 14 septembre, la résidence de l'ambassadeur de France à Koweït City. Cette atteinte à la souveraineté française – alors que les ambassades américaine et britannique sont épargnées – conduit François Mitterrand à convoquer un conseil de défense restreint le lendemain.

Trois solutions sont alors envisagées :

- Renforcer la puissance navale dans la région du Golfe;
- Déployer une quinzaine d'avions en Arabie saoudite ou au Qatar ;
- Engager un corps terrestre d'environ 4,000 hommes.

Le choix de la dernière option, qui avait été proposée par le général Schmitt, chef d'état-major des armées, dès le 11 septembre, marque la volonté d'engager des forces d'un volume politiquement significatif, et le choix d'être en mesure de participer aux actions militaires de la coalition pour participer à une action militaire de libération du Koweït. Dans une logique d'autonomie du corps expéditionnaire français, il est décidé que les forces terrestres doivent disposer de leur propre couverture aérienne. Alors que les Américains depuis le mois d'août planifient un emploi offensif de leur aviation de combat, l'EMA ne propose que l'utilisation de la composante aérienne en appui des forces terrestres ou pour la défense de l'espace aérien saoudien.

Les décisions du Conseil de défense du 15 septembre marquent le coup d'envoi de l'opération Daguet dont les modalités sont étudiées, depuis le mois d'août, par l'EMA. Mais les questions de commandement bloquent le déploiement opérationnel des forces françaises. Initialement, les Français deman-

dent que le général Roquejeoffre, commandant la division Daguet, ait le même rang que le général Schwarzkopf et le général saoudien Khaled ben Sultan, chef du commandement unifié et du théâtre d'opérations, et refusent de s'intégrer à l'un des deux commandements. Le refus saoudien empêche le déploiement du contingent français sur le théâtre d'opérations. Après s'être vu refuser la base de Tabuk, les forces françaises restent cantonnées au port de Yanbu, où elles sont arrivées. La situation est débloquée, lorsque le général Schmitt revient en Arabie saoudite, le 16 septembre, pour accepter que la division Daguet passe sous contrôle opérationnel saoudien, mais celle-ci était restée de longues semaines au bord de la mer rouge, soit à plusieurs centaines de kilomètres du Koweït.¹¹ Le général Khaled ben Sultan, qui espérait, grâce aux Français, être le premier musulman à commander une armée occidentale écrit dans ses Mémoires que « Fort heureusement, la réticence des Français à servir sous commandement américain était égale à mon vif désir de les commander! ». 12 Cette décision traduit l'ambiguité de la position française. Il illustre le fait que le choix n'a pas été clairement édicté entre une logique de participation indépendante à la défense d'un pays membre de l'ONU et la logique de participation à une large coalition dans la main des Américains dont on soupçonne les intentions belliqueuses.

En effet, la France exprime une position différente de celle des Etats-Unis pour qui l'Irak a commis une faute, doit le reconnaître et évacuer le Koweït sans condition. Cette spécificité de l'approche française s'exprime par le discours du 24 septembre de François Mitterrand, devant l'Assemblée générale de l'ONU, qui propose à l'Irak un scénario de sortie de crise. Pour la France, avant de faire la guerre, il faut d'abord explorer toutes les voies diplomatiques pour résoudre la crise¹³. Néanmoins, Mitterrand ne s'associe jamais aux plans des colombes - URSS, OLP, Jordanie, ... - pour écarter l'option militaire en affirmant à chaque proposition que jamais les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne n'accepterait de négocier avant l'évacuation du Koweït sans condition.¹⁴ De plus, Jean-Pierre Chevènement s'arc-boute sur des principes encore plus radicaux : caractère uniquement défensif de l'opération Daguet et refus de l'intégration des unités françaises dans le dispositif allié. Néanmoins, lorsque la décision de déploiement de la division Daguet en Arabie saoudite est prise, le 15 septembre, la menace offensive irakienne a disparu. Les divisions irakiennes au Koweit abandonnent leur dispositif offensif et commencent à s'enterrer.

Une fois réglées les questions de commandement, la localisation des forces terrestres sur le théâtre d'opérations ne semble plus poser de problèmes. Saoudiens comme Américains souhaitent placer la division française à Hafar-El-Batin. Cette position à l'ouest du dispositif, en couverture, correspond en outre aux capacités des éléments légers et mobiles déployés par la France. Pour la composante aérienne, les négociations durent une quinzaine de jours. Le général Schmitt envisage initialement Riyadh, mais les plates-formes sont déjà surchargées. Les Saoudiens proposent Dahran, mais Jean-Pierre Chevènement n'en veut pas car cela reviendrait à intégrer les avions français au dispositif aérien américain. Il propose Buraydah au Nord de Riyadh, mais l'aéroport se situe en dehors de la zone protégée par les Alliés. Finalement, le 30 septembre, les Saoudiens proposent à la France de stationner leurs avions sur le petit aérodrome civil d'Al-Asha, lui aussi situé en dehors du périmètre défendu par la coalition et dépourvu d'une grande partie des infrastructures nécessaires au stationnement et à l'emploi d'une force de combat. 15

L'intégration progressive des forces françaises dans la coalition

Ces péripéties résultent du fait que si le 15 septembre, le Conseil de défense restreint a décidé de débarquer une brigade française en Arabie saoudite. Il n'a pas décidé de l'intégrer dans les forces de la coalition qui se rassemblent à la frontière du Koweit. L'intégration se déroule par étapes jusqu'au déclenchement de l'offensive aérienne.

Le développement séparé du contingent français ou Un début de divergence ou le déploiement à l'écart du contingent français

Initialement, le gouvernement maintient avec application le contingent français à l'écart de la coalition qui se rassemble. Les forces françaises commencent à se déployer en Arabie saoudite, fin septembre, après le règlement des questions de commandement et de localisation. Le 29 septembre, les trois premiers Transall arrivent à Riyadh tandis que les forces terrestres débarquent dans le port de Yanbu. Le 3 octobre, les premiers avions de combat se posent à Al-Asha. Il s'agit de Mirage 2000 et de Mirage F-1 CR. En alerte également depuis le 15 septembre, les Jaguar au profil jugé trop offensif restent en métropole jusqu'au 15 octobre. 16

Mais alors que les Français déploient des éléments destinés à une mission défensive, les Américains décident de changer de registre. Début octobre, les Etats-Unis prennent, en effet, la décision de ne pas attendre le résultat de l'embargo – malgré l'avis de Colin Powell – et d'accentuer la pression sur l'Irak en préparant une opération militaire offensive.¹⁷ Jusqu'à cette date CentCom n'avait planifié et exécuté qu'une opération de défense de l'Arabie saoudite. En cas d'exécution des otages américains retenus au Koweït, la seule option envisagée était une opération aérienne offensive de représailles. Celle-ci baptisée Instant Thunder avait été planifiée par le colonel John Warden et un groupe d'officiers de l'*US* Air Force et était destinée à paralyser les capacités stratégiques de l'Irak en s'attaquant à ses centres de gravité. 18 A partir du début du mois d'octobre, l'état-major dugénéral Schwarzkopf prépare une action offensive visant à la libération du Koweit dont Instant Thunder devient la première phase.¹⁹

Le 11 octobre, CentCom présente un plan offensif pour libérer le Koweït, uniquement avec les effectifs déjà déployés en Arabie saoudite. Il prévoit une attaque frontale des positions défensives fortifiées irakiennes au Koweït. Ce plan est refusé par le président Bush qui demande une nouvelle planification incorporant des effectifs supplémentaires.²⁰ Le 31 octobre, George Bush donne son accord au doublement des effectifs américains dans le Golfe afin d'atteindre le volume de 400.000 hommes demandé par le général Schwarzkopf dans la deuxième version de son plan. Celuici organise un large mouvement enveloppant les forces irakiennes au Koweït et leur destruction.²¹ Ce renforcement est rendu public le 8 novembre, et justifié officiellement par la nécessité de donner « une option militaire offensive » à la coalition, selon les termes employés par le président américain.

Le préalable onusien

Au cours de cette période, la position de la France reste figée. Elle a déployé une force terrestre autonome, c'est-à-dire disposant de sa propre couverture aérienne, pour aider l'Arabie saoudite à se défendre. Toute évolution de sa position est liée à la gestion diplomatique de la crise et aux décisions de la communauté internationale. Du 13 au 15 octobre, alors que le général Fleury, chef d'état-major de l'armée de l'air, est en Arabie Saoudite avec son ministre et que les Américains commencent à planifier une opération offensive, le général Horner, qui commande les éléments aériens de la coalition lui demande ce que feront les Français en cas de guerre. Le CEMAA répond que si l'ONU donne son accord, la France participera aux opérations.²² L'ordre d'opération de la division Daguet du 30 octobre traduit bien le souci français de se conformer aux décisions de la communauté internationale. Il stipule que les éléments français doivent être en mesure d'exécuter toute décision de l'ONU dont le président de la République confierait l'application aux forces françaises en contribuant à la défense de la zone d'Hafar El Batin contre une agression terrestre irakienne, et en participant à la défense de l'espace aérien saoudien. Pour l'armée de l'air, il s'agit de faciliter l'action de la division Daguet si cette grande unité est engagée et de concourir à la défense de l'espace aérien saoudien.

L'attitude française, soucieuse de mettre de son côté toutes les formes de légitimité internationale, induit une certaine ambiguité sur la nature de l'engagement militaire français dans le Golfe. Les Américains affirment publiquement qu'ils doutent de la participation française à la coalition.²³ Le 10 novembre, François Mitterrand précise lors de son entrevue avec le secrétaire d'Etat américain, James Baker, que la France s'engagera militairement dans une action délibérée que sous le couvert d'une résolution du conseil de sécurité autorisant explicitement le recours à la force.²⁴ Elle est adoptée, le 29 novembre, par le Conseil de sécurité. C'est la résolution n° 678 qui autorise les Etats membres à « user de tous les moyens nécessaires », si l'Irak n'a pas évacué le Koweït le 15 janvier.

Cependant, l'adoption de la seconde résolution ne lève pas complètement l'incertitude concernant la participation française à une action militaire offensive visant à libérer le Koweït. Début décembre, alors que le général Schwarzkopf pousse ses préparatifs, il n'est toujours pas assuré que les Français participeront à la mission.²⁵

Le renforcement de la division Daguet

L'hypothèse d'une action militaire approuvée par la communauté internationale engage officiellement la coalition dans une nouvelle phase. Les Américains avaient déjà annoncé l'accroissement de leurs effectifs au mois de novembre. Le 7 décembre, François Mitterrand reçoit une lettre de George Bush demandant une augmentation significative des forces françaises dans le Golfe. Le 8 décembre, un conseil de défense opte pour le renforcement de la division Daguet à 10.000 hommes. C'est l'option moyenne entre le statut quo et un renforcement pour porter la division à 16.000 hommes. Mitterrand était assez favorable au statut quo, car il « considérait que le rôle de la France n'exigeait pas un effort militaire trop important ».26

Les renforcements comprennent un régiment de chars lourds. Pour Jean-Pierre Chevènement c'est le passage d'un dispositif jusqu'ici essentiellement défensif à un dispositif offensif. Il présente, le 7 décembre 1990, une première lettre de démission, au chef de l'Etat, qui la refuse. L'amiral Lanxade explique que le refus de François Mitterrand tient à des considérations politiques. Laisser partir Chevènement, c'était rendre la liberté à un adversaire de poids à la politique du président de la République qui aurait pu faire basculer l'opinion publique et le parti socialiste, alors hésitants, dans le camp des anti-guerres.²⁷

L'intégration française dans la coalition

Les Français ne participent pas à la planification des opérations contre le Koweit qui est préparée par l'état-major du général Schwarzkopf auguel sont associés quelques Saoudiens.²⁸ En décembre, le plan d'opérations de la coalition et les offres américaines de participation sont transmis au gouvernement français. Le 1e janvier 1991, Jean-Pierre Chevènement offre une nouvelle fois sa démission pour protester contre la participation française à l'offensive américaine. François Mitterrand la refuse et lui prescrit, par une lettre du 5 janvier de préparer l'engagement des forces françaises aux côtés des Américains: « Vous conduirez avec nos alliés les travaux de planification nécessaires à un engagement de nos forces visant à libérer le Koweit ». Il ajoute même : « Dans la première phase (aérienne), il n'y a pas lieu d'exclure le traitement d'objectifs militaires situés en territoire irakien ».²⁹ Il faut encore la rencontre du 8 janvier entre James Baker et François Mitterrand pour que les doutes américains sur la participation francaise soient définitivement levés à tous les niveaux. Répondant à une question du secrétaire d'Etat, le président français affirme que les forces françaises dans le Golfe sont prêtes à se placer sous les ordres du général Schwarzkopf pour participer à une offensive militaire ayant pour but de libérer le Koweït.

Le lendemain James Baker se rend à Genève afin de rencontrer le ministre irakien des Affaires étrangères et obtenir l'évacuation du Koweït. C'est un échec que l'amiral Lanxade, chef d'état-major particulier, apprend à Washington où il est venu s'informer et transmettre à Brent Scowcroft, conseiller pour la sécurité nationale de George Bush, et au général Powell la demande expresse de François Mitterrand de n'attribuer aux avions français que des objectifs situés sur le territoire koweïtien. Il est averti le même jour par Brent Scowcroft que la date de l'offensive alliée est fixée au 16 janvier.³⁰

La nuit du 16 au 17 janvier est choisie par le général Schwarzkopf pour déclencher la guerre car c'est une nuit sans lune, facteur essentiel pour la protection des bombardiers furtifs F-117 qui doivent attaquer les cibles les plus protégées du système de commandement et de contrôle irakien.

Or, même s'il n'en avait pas besoin, François Mitterrand avait convoqué le Parlement le 17 janvier afin d'obtenir un vote de confiance sur la politique du gouvernement dans la crise du Golfe. Devant les inconvénients politiques et militaires que représenterait le maintien au sol des avions français alors que le reste de l'aviation coalisée déclenche la guerre de libération du Koweït, la consultation du Parlement est avancée au 16 janvier.

C'est après le vote de confiance du Parlement, que le général Roquejeoffre reçoit l'ordre formel de faire participer l'aviation française aux premières frappes aériennes et que la division Daguet passe sous contrôle opérationnel américain.

Néanmoins, l'apport français à la campagne aérienne manque de se limiter à la participation aux premiers raids. En effet, après que quatre Jaguar sont touchés lors du bombardement de l'aérodrome d'Al-Jaber, le général Roquejeoffre demande au général Schmitt d'interrompre les raids des avions français. Il craint qu'une trop rapide attrition de ses moyens aériens ne prive la division Daguet de couverture aérienne lors de l'offensive terrestre. François Mitterrand refuse alors de laisser les avions français au sol pendant que le reste de la coalition poursuit les combats dans les airs. Le 18 janvier, il ordonne de poursuivre « notre action aérienne ». 32

Un obstacle subsiste à la pleine participation des avions français à la campagne aérienne. C'est la localisation des objectifs assignés aux forces françaises. Immédiatement après les premiers raids, le 17 janvier, Jean-Pierre Chevènement déclarent en effet que les interventions aériennes françaises se limiteront au territoire koweïtien. Cette déclaration provoque immédiatement un tollé de la part de l'opposition et suscite les sarcasmes des commentateurs. Le 20 janvier, François Mitterrand contredit son ministre de la Défense en affirmant que l'action militaire française ne serait pas limitée au Koweït et que pour faire lâcher prise à l'Irak, il fallait s'en prendre à son potentiel militaroindustriel.³³ Le 21 janvier, l'amiral Lanxade fait transmettre au général Powell l'autorisation pour les avions français de frapper des objectifs en territoire irakien.³⁴ Le 22, des cibles en Irak sont proposées pour les avions de la division Daguet. Le président de la République donne son accord. Jean-Pierre Chevènement s'y oppose initialement puis cède devant la détermination du président de la République.

Finalement, Jean-Pierre Chevènement démissionne le 27 janvier. Il ne quitte pas le gouverne-

ment sur une question militaire (chars), ni même de politique étrangère (la participation française à la coalition commandée par les Etats-Unis), mais sur une question de politique intérieure. Il ne supporte pas que l'amiral Lanxade soit invité par Anne Sinclair dans son émission « 7 sur 7 » à venir expliquer aux Français les opérations militaires. Dans sa conception de la République, les militaires sont des fonctionnaires qui exécutent les décisions des responsables politiques à qui il revient d'exposer et de défendre la politique du gouvernement aux Français.

En définitive, les forces françaises prennent leur part à la campagne aérienne menant plusieurs dizaines de raids contre des objectifs tactiques. Elles conduisent aussi des attaques loin du champ de bataille contre des ponts sur l'Euphrate, par exemple, avec des missiles guidés laser. Lors de la phase terrestre, la division Daguet opère une large manœuvre d'enveloppement à l'Ouest du dispositif allié. Malgré le paradoxe initial dû à la gestion politico-diplomatique de la crise, le corps expéditionnaire français réussit donc à tenir sa place au sein de la coalition « pour le plus grand renom des armes de la France ».

Notes

- 1. Qualifiée parfois de « postmoderne », Cf. Thierry Balzacq, « Bienvenue dans la guerre high tech », in Thierry Balzacq et Alain de Nève, La révolution dans les affaires militaires, Paris, ISC et Economica, p. 25. Cf. aussi Richard P. Hallion, Storm over Iraq. Air Power and the Gulf War, Smithsonian institution, Washington, 1992, 383 pages et Daniel Bastien, « Guerre du Golfe et stratégie aérienne », Défense nationale, n° 7, juillet 1991, pp. 23 à 33.
- 2. H. Norman Schwarzkopf, Mémoires, avec la collaboration de Peter Petre, Paris, Plon, 1992, p. 339.
- 3. Pour le processus de décision américain, cf. la seconde partie du livre de Bob Woodward, *The Commanders*, New York, Simon and Schuster, 1991.
 - 4. H. Norman Schwarzkopf, op. cit., pp. 341 à 347.
- 5. La position de la France est assez proche de la position de l'Arabie saoudite qui est contrainte de faire appel aux Etats-Unis, seuls capables de la protéger, mais qui regrette profondément d'avoir à prendre les armes contre un Etat arabe. Khaled ben Sultan Al Séoud, op. cit., p. 200.
- 6. Peter Berger, « La force à déploiement rapide et la stratégie américaine dans le Golfe », Défense nationale, juillet 1981, pp. 53 à 68 et Frédéric Guelton, La guerre

- américaine du Golfe, guerre et puissance à l'aube du XXIe siècle, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. Conflits contemporains, 1996, pp. 41 à 48. C'est après la chute du mur de Berlin que le Central Command révise ses plans en abandonnant l'hypothèse d'une invasion soviétique de la région du Golfe au profit d'une menace régionale irakienne. GWAPS, p. 20.
- 7. Jacques Attali, Verbatim III. Deuxième partie, 1990-1991, Paris, Le livre de poche, 1995, p. 13.
 - 8. Ibid., pp. 705 à 709.
- 9. Denis Lacorne, « Le rang de la France : Mitterrand et la guerre du Golfe », in Samy Cohen (dir), Mitterrand et la sortie de la guerre froide, op. cit., pp. 333 et 334.
- 10. Pierre Favier et Michel Martin-Roland, La décennie Mitterrand, tome 3, « Les défis », Paris, Seuil, coll. Points, 1996, p. 514.
- 11. Khaled ben Sultan Al Séoud, Guerrier du désert : Une vision personnelle de la guerre du Golfe par le chef du Commandement unifié, Paris, Hachette, 1995, p. 280 et H. Norman Schwarzkopf, op. cit., p. 441.
 - 12. Khaled ben Sultan Al Séoud, op. cit., p. 229.
- 13. Pierre Favier et Michel Martin-Roland, op. cit., p. 521.

- 14. Ibid., p. 531.
- 15. Il est souvent fait état du fait que les Saoudiens ne tenaient pas à ce que les Français envoient également des avions de combat, mais ce n'est pas spécifique à la France. Le général Khaled ben Sultan raconte comment il déclina, au début de la crise, l'envoi de F-16 égyptiens en déclarant que l'arrivée de ceux-ci aggraverait les questions de commandement et de contrôle sur le théâtre. En conséquence, l'Egypte se contenta d'envoyer deux divisions sans couverture aérienne. Khaled ben Sultan Al Séoud, op. cit., p. 233. C'est le cas également des forces syriennes, Ibid. p. 241.
 - 16. Mahagne, p. 18.
- 17. Lettre de Bush à Mitterrand, le 5 octobre. Citée par Pierre Favier et Michel Martin-Roland, op. cit., p. 523.
- 18. GWAPS, pp. 52 à 77. Le travail du groupe de planification chargé de la campagne aérienne stratégique, baptisé *Black Hole*, est étudié dans Mark D. Mandeles, Thomas C. Hone et Sanford S. Terry, *Managing « Command and Control » in the Persian Gulf War*, Praeger, pp. 9 à 42.
 - 19. H. Norman Schwarzkopf, op. cit., pp. 401 et 402.
 - 20. Ibid., pp. 408 et 409.

- 21. Pierre Favier et Michel Martin-Roland, op. cit., p. 525.
- 22. Jean Fleury, Faire face. Mémoires d'un chef d'étatmajor de l'armée de l'air, Jean Picollec, Paris, 1997, p. 268.
- 23. Pierre Favier et Michel Martin-Roland, op. cit., p. 534.
- 24. Jacques Lanxade, *Quand le monde a basculé*, Paris, Nil Éditions, 2001, p. 74.
 - 25. H. Norman Schwarzkopf, op. cit., p. 441.
- 26. Pierre Favier et Michel Martin-Roland, op. cit., p. 548.
 - 27. Ibid., p. 571.
 - 28. Khaled ben Sultan Al Séoud, op. cit., pp. 202 et 203.
- 29. Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *op. cit.*, p. 555 et 570.
 - 30. Jacques Lanxade, op. cit., p. 77.
 - 31. Jean Fleury, op. cit., p. 292.
- 32. Pierre Favier et Michel Martin-Roland, $op.\ cit.,$ p. 567.
- 33. Jean Fleury, op cit., p. 296
- 34. Jacques Lanxade, op. cit., p. 82.